



# DIRECTION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

PV 39 DTD/02

Réunion du 28/10/2019

**Présents** : Mmes Emmanuelle PARIZOT, Peggy SEURAT, MM Pierre-Yves BERNIER, Jordan CHAMPAGNAT, Sérafin DA SILVA, Daniel FEZEU, Thomas LETRECHER, Tony SIOPATHIS-SADRAC, Sébastien VIAULT,

**Excusés** : Mme Elodie DUCREUX, MM Victor BRIEND, Ludovic ROSSI,

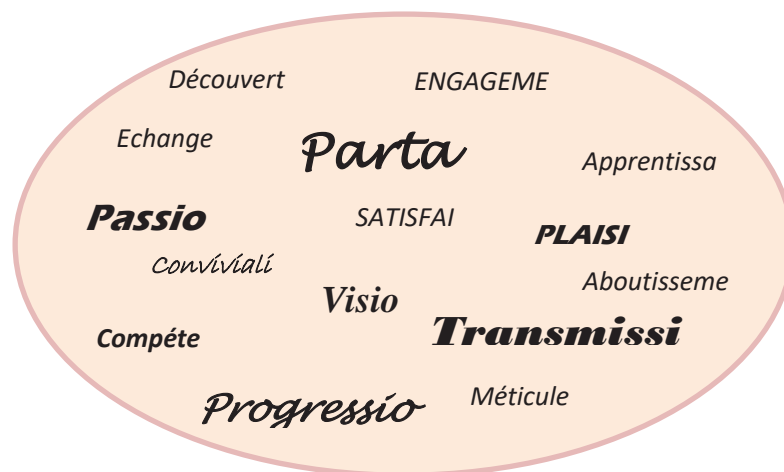
**Absent** : Eddy SOTORRA

**Invité** : Daniel DURAND

## INCLUSION

**3 mots pour définir son engagement au sein de la DTD.**

Chaque membre donne ses 3 mots lui venant à l'esprit caractérisant le mieux son état d'esprit au sein de la DTD.



En préambule, le Président se réjouit de l'ADN formé ainsi :

La **PASSION** et **PLAISIR** doivent toujours être au cœur des **ECHANGES** et des **PARTAGES** pour définir une **VISION** technique, et assurer une **PROGRESSION** et une **TRANSMISSION** sur le territoire.

## COMMISSION D.A.P

### Loisirs

Présentation rapide sous forme de jeu par P. Seurat, sur les 5 pratiques loisirs développés

- Foot Plaisir U15
- Foot Plaisir U18 avec les U15
- Critérium Féminin à 8
- Critérium Vétéran Senors
- Ligue Foot5

Deux d'entre-elles sont déjà lancées. Les autres vont l'être rapidement.

**Modélisation des pratiques**

Suite à un dysfonctionnement important au niveau de la gestion des pratiques féminines, une réflexion collégiale est menée afin de définir les rôles de chaque commission et chaque intervenant.

**TEMPS DE MODELISATION** (Consultation de la base, création de l'activité, définition du cadre)

- ⇒ **Commission Féminisation pour l'activité féminine**
- ⇒ **Commission Foot Entreprise pour l'activité Foot Entreprise**
- ⇒ **DTD - Cellule DAP pour l'activité Foot Animation et Loisirs**
- ⇒ **Commission Futsal pour l'activité Futsal**

**TEMPS DE SUIVI ET GESTION** (application des règlements, Homologation des résultats, ...) :

- ⇒ **Commission des Compétitions Seniors, Jeunes**

**GARANT DE CE MODELE :**

- ⇒ **Comité Directeur pour application (note de service, rappel en réunion plénière, ...)**
- ⇒ **Président de Commissions et Conseiller Technique**

## PROJET DE PERFORMANCE FEDERALE

Jordan Champagnat, présente les différentes actions mises en place.

### **Futsal**

- Base d'observation :
  - Toutes les équipes U15 D1 et U18 D1 ont été sollicitées
  - Tous les licenciés futsal en U18
  - U15 R1 en dernier recours
  - Possibilité de repêcher des joueurs U15 du parcours PPF classique
- Lieu : Is sur Tille
- Difficulté de trouver un site d'accueil.
- Référent : P. Seurat et Adrien Daurelle

### **Féminines**

- Base d'observation U12-U13 : Toutes les équipes ont été sollicitées. Du mieux dans les retours des clubs a été observé.
- Base d'observation en U14-U15 : Toutes les filles répertoriées la saison dernière au 3<sup>em</sup> tour.
- Référent : Valérian PERRIN
- Bilan (non exhaustif et définitif) : Niveau en amélioration par rapport aux années précédentes.

### **U12**

- Base d'observation : Tous les clubs (49) ont été sollicités.
- Référents : Daniel FEZEU, Sebastien VIAULT et Mehdi HUGUENOT en remplacement de PY BERNIER
- Bilan : Bons rassemblements ce n'est que le début

### **U13**

- Base d'observation : Liste des 30-35 joueurs vus en fin de saison en U12.
- Référents : J. CHAMPAGNAT
- Bilan : RAS

### **U15**

- Référents : J. CHAMPAGNAT
- Bilan : Malgré un niveau moyen lors des rencontres face à L'Yonne (1-3) et la Nièvre (1-1) affiché, 8 joueurs côte-doriens feront partis de l'équipe du secteur NYCO.

### **Gardien de But (GB)**

- Spécifique mis en place lors de chaque CPD ou CPS assuré par un éducateur spécialiste du poste.
- Coordinateur : J. CHAMPAGNAT
- Bilan : RAS

## BILAN GENERAL

Des difficultés de communication sont observées. Certains clubs ne répondent pas au mail et appel officiels du District, par manque de structuration pour une part, par volonté de ne pas envoyer de joueurs pour d'autres.

- ⇒ **Ces clubs ne seront plus sollicités. Si des joueurs s'avèrent présenter par le réseau de techniciens, ils seront convoqués et soumis à l'application du règlement.**

## FOOT EN MILIEU SCOLAIRE (FMS)

### Foot à l'école

Peggy et Pierre-Yves présentent le constat des dernières saisons, malgré l'absence de chiffres sur la relation entre hausse de licenciés du Foot Animation et cycles foot à l'école. Suite à cette présentation succincte, une réflexion par groupe est menée afin de définir un mode d'intervention sur lequel la DTD et le Comité Directeur pourrait travailler pour les saisons futures.

La restitution générale donne les éléments suivants :

- ⇒ Mobilisation – Communication
  - Informations officielles par le réseau de l'Inspection Académique (IA) et des CPC d'EPS.
  - Informations auprès des clubs ayant un lien avec les écoles de leur territoire.
- ⇒ Engagement
  - Démarche de l'école par le site internet du Foot à l'Ecole.
- ⇒ Intervention :
  - Avoir un référent au sein du District pour coordonner
  - Recherche d'un apprenti au profil suivant
    - Etudiant DEUST ou L2 validé
    - Formation BMF ou BEF en apprentissage
  - Utiliser sous couvert du coordinateur le réseau d'intervenant des clubs habilités (BMF à minima et carte professionnelle obligatoire).
- ⇒ Financement :

7500 € / an pour un apprenti avec les possibilités suivantes :

  - Subventions possibles (FFF, DDCJS, ...)
  - Partenariat – mécènes : Solliciter des partenaires
  - Tâche dévolue au comité directeur.

## OFFRE DE PRATIQUE U12

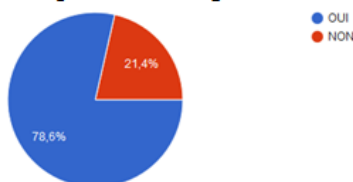
### Présentation enquête

#### Descriptif de l'étude :

- 20 clubs sollicités / 49 engagés (40%)
- 47 équipes / 91 engagées (52%)
- 14 réponses / 20 (70% de taux de réponses)

#### Confirmation de la cible :

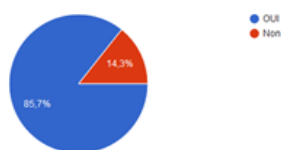
- 13 des 14 clubs ont au moins 2 équipes U13 et U11.
- Travail par année d'âge



- Répartition des catégories  
71% des clubs le font en U11 et U13. (50% en U7)

Seriez-vous intéressé par la mise en place d'une compétition U12 ouverte aux joueurs U12, U11 et 3 joueurs U10 ?

14 réponses



Dans le cas de la création de cette offre de pratique, êtes-vous favorable pour que la candidature en compétition U13 se fasse sur les résultats sportifs de l'équipe engagée dans la pratique U12 ?

14 réponses



Cadre réglementaire retenu :

- Avoir 1 ég en U13 (71%)
- Avoir au moins 2 ég U11 (50%)
- Avoir au moins 10 licenciés en U12 (50%)
- Avoir au moins 10 licenciés en U12 et U11 (50%)
- Obligation d'engager 1 ég U11 en plateau pour engager une équipe uniquement composée de U12 (28%)

Cadre non plébiscité :

- Être labélisé
- Le club ne peut engager qu'une seule ég
- Obligation d'engager 2 équipes en U13 pour avoir une équipe composée uniquement de joueurs U11.

### Positionnement

Un échange s'instaure entre les membres sur l'intérêt principal d'offrir cette possibilité et sur les règles d'actions semblant essentielles.

L'objectif est de pouvoir faire jouer les meilleurs U12 entre eux, voire de permettre aux meilleurs clubs de faire jouer des générations de U11.

Les règles d'actions évoquées sont les suivantes :

- Limiter le nombre de U11 (5 maximum)
- Interdit aux joueurs U10

Après cet échange, les membres se positionnent : 9 pour et 1 contre.

Cet échange amène une autre question que la DTD ne souhaite pas étudier pour l'heure : le resserrement d'une élite en U11.

### Orientation proposée

La DTD propose d'expérimenter un championnat U12 avec l'accord des clubs visés pour la saison 2020-2021. En fonction des retours des clubs, 1 ou 2 poules de 8 seront constituées.

## FUTSAL

### Pratique spécifique

Le championnat Seniors est lancé.

### Pratique associée

Inquiétude en vue de l'organisation de cette pratique :

- Peu de réponse des collectivités concernant les créneaux dans les gymnases
- Peu d'engagement des clubs à ce jour (4 pour 3 catégories)

## SUIVI DU PLAN D' ACTIONS 2019-2020

Le suivi régulier continue par les échanges entre les différents référents.

## CLOTURE

Les membres présents sont invités à partager le verre de l'amitié ainsi qu'un moment de convivialité sportive au laser game.

La prochaine réunion plénière est à déterminer fin décembre ou début janvier.

Le Président : P.Y BERNIER  
Le Secrétaire de séance : S VIAULT